

## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

---

### Séance du 2 décembre 2025

#### Date de convocation : le 25 novembre 2025

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon, sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h08 et levée à 19h19*

#### Étaient présents :

##### **En nombre, les membres :**

- En exercice : 45
- Présents : 27
- Ayant pris part au vote : 27
- Ayant donné procuration : 1

**G.B.M** : BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOURGEOIS Agnès ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;  
**C.C.L.L** : CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; STAELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M** : AUBRY Didier ;

#### Étaient excusés :

**G.B.M** : BAEHR Frédérique suppléante de Sébastien COUDRY ; COUDRY Sébastien ; HUOT Daniel ; MICHEL Marie-Thérèse ; ROUX Jean-Hugues ;

**C.C.L.L** : MONNIER Alain,  
**C.C.V.M** : GAUTHIER André

##### **Résultat du vote :**

- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**Secrétaire de séance :** Vincent FIÉTIER

#### Procuration de vote :

**Mandant** : GAUTHIER André  
**Mandataire** : AUBRY Didier

POINT D'INFORMATION - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## **ÉTAT DES ACTES DE GESTION COURANTE PRIS PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

**Rapporteur :** Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par délibération en date du 26 mars 2024, le Comité Syndical a accordé à M. le Président, pour toute la durée de son mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport fait état des opérations effectuées à ce titre du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> novembre 2025.

### **1. Comptabilité**

- a. Appel à cotisation 2024 au titre de la prolongation d'adhésion à ACR+, Association des cités et régions pour le recyclage et la gestion durable des Ressources : 2 070 € TTC

### **2. Marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (5 538 000 € HT depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024) et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (221 000 € HT depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024) :**

#### **MARCHÉS DE SERVICES**

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Dévoiement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) du SYBERT : prestations de transport de déchets excédentaires vers un autre site de traitement M°25-45	17/10/2025	MAUFFREY	88200	195 000,00 €

**3. Avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées :**

<b>Objet du marché + Objet de l'avenant</b>	<b>Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)</b>	<b>Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) HT</b>	<b>Montant de l'avenant HT</b>	<b>Date de signature de l'avenant</b>
Avenant n°1 au marché n°24-08 «Maintenance préventive et curative des dispositifs de contrôle d'accès dans les écocentres gérés par le SYBERT» Objet : avenant de transfert	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES LORRAINE ALSACE NORD	200 000,00 €	/	16/09/2025
Avenant n°2 au marché n°22-55 «Accompagnement des habitants au compostage en pied d'immeuble» Objet : prolongation durée	TRIVIAL COMPOST	210 000,00 €	/	16/09/2025
Avenant n°1 au marché n°24-13 «Prestations de refonte de charte graphique et conception graphique» Objet : réduction montant du marché	ATELIER DES GIBOULÉES	Partie forfaitaire : 55 000 €	- 1000 €	17/10/2025

Avenant n°2 au marché n°24-07 «Remplacement du matériel relatif au contrôle des accès par badge sur l'ensemble des écocentres du SYBERT» Objet : prolongation durée du marché	TRADIM	350 000,00 €	/	01/11/2025
Avenant n°1 au marché n°22-46 «Rangement des déchets verts sur les 9 déchetteries équipées d'une plateforme de stockage temporaire Lot n°1 : BESANCON TILLEROYES» Objet : augmentation montant période 3	C2T DECHETS	24 600 €	+ 600,00 €	01/11/2025

**À l'unanimité, le Comité Syndical prend acte des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,  
Vincent FIÉTIER

